

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

Introduction

JULIE BALLINGTON

« LA PARTICIPATION ÉQUITABLE DES FEMMES À LA PRISE DE décision ne répond pas seulement à une exigence de justice ou de démocratie, elle est aussi une condition nécessaire à la prise en compte des intérêts des femmes »

(Plan d'action de Beijing, 1995).

Une participation à la vie publique répartie équitablement entre les hommes et les femmes est un des principes qui fondent la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979 et entrée en vigueur depuis 1981. Aujourd'hui, plus de vingt ans après sa signature et sa ratification par plus de 165 États, les femmes continuent dans toutes les régions du monde à être considérablement marginalisées et sous-représentées dans les domaines de la politique.

En 1995, le Plan d'action de Beijing a déclaré que « l'inégalité entre les hommes et les femmes dans le partage du pouvoir de décision à tous les niveaux » et « l'insuffisance de mécanismes de tout ordre qui pourraient aider au progrès des femmes », sont deux domaines de blocages critiques. En 2002, en dépit des acquis juridiques au niveau tant international que national, après des années de mobilisation et de militantisme, le partenariat paritaire entre les femmes et les hommes n'existe pas.

De nos jours, le lien entre la démocratie et l'égalité entre les sexes est un principe généralement accepté. Le fondement de la démocratie repose sur le respect des droits humains, qui implique celui des droits politiques des femmes aussi bien

que des hommes. Tout programme politique qui ne tient pas compte des points de vue, des considérations et des expériences des individus auxquels il s'adresse n'est plus défendable. Cependant, en dépit des efforts accomplis depuis des siècles par des femmes courageuses, et par quelques hommes aussi, la reconnaissance et l'exercice des droits politiques, économiques et sociaux des femmes ne sont jamais identiques à ceux des hommes¹. Les femmes représentent la moitié de la population mondiale, environ 50% de la main-d'œuvre et un milliard d'être humains vivant dans la pauvreté. Or, la décision politique, le choix des priorités sont presque entièrement dans les mains des hommes.

« Les femmes veulent influencer les décisions qui affectent leur vie et celle de leur famille, la politique économique et le destin de leur communauté et de leur nation, ainsi que les grandes lignes des relations internationales. De leur participation à la vie politique et de leur représentation dans les instances dépend la réalisation de ces desseins². »

Pour le monde entier, le pourcentage moyen de femmes dans les parlements est de 14,3%. On retrouve à peu près le même pourcentage au niveau de chaque région sauf dans deux cas: les pays nordiques en Europe où les femmes ont obtenu, en moyenne, un peu moins de 40% des sièges législatifs; et, à l'autre extrême, les pays arabes où elles n'en occupent pas plus de 4,6%³. L'Afrique francophone se situe dans la tendance générale. Avec une moyenne de 8,5% de représentation féminine dans les chambres basses des parlements, cette région confirme que l'inclusion des femmes dans la sphère publique et leur participation politique représentent un des défis majeurs auxquels elle est confrontée pour assurer l'avenir de la démocratie et du développement.

Dans ce contexte, il reste une lourde tâche à accomplir : un programme gouvernemental énergique, l'engagement des partis politiques, une transformation des structures et des mentalités qui ont jusqu'ici présidé à la construction sociétale. Il est indispensable d'abandonner les modèles traditionnels et les idées préconçues à propos des positions et des rôles respectifs des hommes et des femmes dans la société. La qualité de la participation des femmes à la vie politique ne pourra être appréciée que lorsque la conception traditionnelle du pouvoir aura changé et que l'idée selon laquelle la vie publique est réservée majoritairement aux hommes aura disparu. La consolidation incessante de la démocratie est un défi majeur pour l'Afrique francophone; elle implique de soutenir la mobilisation et la participa-

tion des femmes de tout statut sociaux et de toute origine. Le présent manuel se veut une contribution efficace à la relève de ce défi. Il présente pour ce faire diverses expériences, des stratégies et des propositions concrètes de coopération régionale et internationale.

Objectif de ce manuel

Dans le cadre de son mandat qui est de contribuer au débat sur le progrès de la démocratie paritaire entre les hommes et les femmes en général, et pour répondre au besoin de promouvoir l'égalité entre les sexes et la représentation des femmes en particulier, International IDEA a inscrit dans son programme de 1998 la publication d'un premier manuel *Les Femmes au parlement: Au delà du nombre*, sous la direction de Azza Karam. Cet ouvrage, d'une lecture facile, décrit les moyens par lesquels les femmes peuvent exercer une influence par leur participation au processus politique et recense les besoins spécifiques des femmes parlementaires ainsi que les domaines où il est nécessaire d'apporter davantage d'aide et d'information.

Le manuel rassemble plusieurs thèmes de recherches consacrées à de l'élargissement de la participation politique des femmes. Mais il cherche aussi à dépasser le seul aspect quantitatif et examine les diverses stratégies qui permettent de renforcer le rôle et l'influence des femmes politiques. Un grand nombre d'observations personnelles et de méthodes appliquées dans des contextes politiques, culturels, sociaux et économiques différents sont présentées. Conformément à l'attitude de International IDEA, le manuel ne prescrit pas de panacée pour un changement de situation, mais propose tout un éventail d'options stratégiques, de réformes et d'actions.

Editions régionales

La version originale anglaise *Women in Parliament : Beyond Numbers*, publiée en 1998, a suscité un grand intérêt et une large demande auprès d'un public en quête de changement un peu partout autour du globe. Pour répondre aux requêtes de traductions de ce manuel dans diverses langues, International IDEA a entrepris d'éditer une série de versions régionales, parmi lesquelles une version française pour les pays francophones. La structure de l'ouvrage original et les éléments comparatifs ont été retenus, révisés et mis à jour. Des informations et des études sur la France et des pays francophones africains ont été ajoutées aux analy-

ses théoriques et ont remplacé d'autres études nationales incluses dans l'édition anglaise.

Les Femmes au parlement : Au-delà du nombre réunit le travail de recherche et les pratiques politiques ou militantes d'un grand nombre d'auteures et d'auteurs qui travaillent au niveau local, régional ou mondial. Dans cette édition, nous avons tenu à mettre en avant les expériences personnelles de femmes parlementaires en leur confiant les études de la situation dans leur pays. Le présent ouvrage s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la participation des femmes à la vie publique et à leur représentation dans les structures politiques; en particulier aux femmes parlementaires et aux candidates à toute fonction électorale, mais également à tout membre de la société civile, militant, universitaire, chercheur, journaliste ou autre responsable, que le progrès des femmes en politique intéresse.

Grandes lignes de ce manuel

L'ouvrage commence par traiter de l'aspect quantitatif : comment augmenter le nombre de femmes au parlement; ensuite, il présente des exemples et des expériences qualitatives : comment exercer une influence sur le processus politique au sein des structures parlementaires. Et, sur ce point, au-delà de l'apport de ce qui pourrait être considéré comme une ouverture vers les « sujets concernant les femmes », le manuel aborde le changement apporté par le regard des femmes sur les lois et les affaires politiques, sociales et économiques au sens large du terme. Bien entendu les principaux obstacles qui rendent difficile l'entrée des femmes au parlement et les diverses stratégies pour les surmonter sont examinés, tout comme le sont le fonctionnement et les mécanismes des procédures parlementaires.

L'ouvrage aborde ces grands thèmes en cinq chapitres illustrés d'études nationales :

Obstacles à l'entrée des femmes au parlement

Trop souvent, les femmes qui seraient prêtes à entrer dans la vie politique sont environnées d'un contexte extérieur politique, culturel et social peu engageant. Le chapitre 2 recense les trois ordres de blocages auxquels elles sont confrontées : politique, socioéconomiques et psychologiques.

Candidatures et systèmes de scrutin

Comment les partis politiques recrutent-ils leurs candidats et donnent-ils leur investiture ? Quelle est la nature du système électoral ? Le chapitre 3 examine les conditions dans lesquelles se trouvent les femmes qui aspirent à la représentation parlementaire, notamment les procédures de recrutement de candidates, épreuve cruciale à surmonter avant de se soumettre au choix des électeurs; il traite ensuite du système que la nation a choisi pour régir cette élection.

Les quotas

Dans les circonstances actuelles, le quota constitue la meilleure opportunité pour les femmes d'accéder à la vie politique. Le chapitre 4 décrit le concept de quota et comment il est parvenu à jouer un rôle essentiel dans l'augmentation de la présence des femmes au parlement. Il recense les arguments avancés pour et contre les quotas en offrant une étude comparative de mise en place de ce système dans divers pays du monde.

Comment faire la différence au sein du parlement

En dépit d'un nombre limité dans la plupart des régions du monde, les femmes peuvent travailler efficacement au sein des parlements et exercer une influence. Le chapitre 5 abandonne l'analyse quantitative pour aborder la qualité de leur participation au processus de décision et donne divers exemples d'actions positives.

La coopération internationale (l'UIP)

Un certain nombre d'organisations internationales travaillent sur la participation des femmes à la vie politique et aux échanges d'expériences. L'une d'entre elles, l'Union interparlementaire (UIP), qui est aux avant-postes de ce mouvement, a réuni des informations sur les femmes en politique et effectué des analyses comparatives. Le chapitre 6 décrit le travail de l'UIP sur les femmes en politique et présente les recommandations de l'organisation dans ce domaine.

Études de cas

Des études nationales sur des pays francophones illustrent les obstacles rencontrés par les femmes sur le chemin du parlement et les stratégies qui peuvent être utilisées pour les surmonter. On trouvera à la fin du chapitre 2 la description de la présence des femmes dans la vie politique au Burkina Faso et des difficultés

auxquelles elles sont confrontées. La révision du code électoral et l'amélioration des communications entre les femmes font partie des solutions qui pourraient permettre de changer la situation. Après le chapitre 3, on retrouvera une autre étude sur le Burkina Faso consacrée, cette fois, au recrutement par les partis politiques des candidates aux élections législatives, aux critères principaux qui déterminent les investitures et aux moyens de promouvoir les candidatures féminines dans ce pays. Deux études nationales illustrent le chapitre 4. Toute la signification du concept de « parité » est exposée dans une étude sur la France. La loi qui porte ce nom, votée en 2000, favorise « l'égalité d'accès des femmes et des hommes aux mandats électifs et aux fonctions électives ». Elle est inscrite dans un amendement à la Constitution de la République française. L'étude décrit les modalités d'application de la loi, ses effets positifs sur les élections municipales et sénatoriales de 2001 et la manière dont elles ont été contournées lors des élections législatives de 2002. Cette étude est suivie par l'examen comparatif du recours aux quotas dans les pays d'Afrique francophone, en particulier au Sénégal. Ce thème des quotas et de l'objectif de parité visé est fondamental dans la vie politique de la région et l'importance des mécanismes de mise en place sont au coeur de cette étude.

Le présent ouvrage réunit le travail et les expériences de chercheurs et de chercheuses, de femmes politiques et de membres activement engagés dans les organisations de la société civile en faveur de l'égalité des sexes dans les organes de décision. La conclusion rappelle que l'objectif a été de présenter un maximum de points de vue et de stratégies différents et fait la synthèse des besoins identifiés par les femmes parlementaires elles-mêmes, des stratégies qui ont conduit à des résultats positifs et des principaux défis qui restent à relever.

Notes

1. PNUD. 1995. *Genre et développement*. New York : PNUD, Rapport sur le développement humain
2. PNUD. 2000. *Participation politique des femmes et bonne gouvernance : Les défis du XXI^e siècle*, disponible sur <http://magnet.undp.org>.
3. Union interparlementaire, février 2002. *Les femmes dans les parlements nationaux*. <http://www.ipu.org>

